

**unesco**

Association des anciens  
fonctionnaires de l'UNESCO  
Association of Former  
UNESCO Staff Members

 **L I E N**  
NUMÉRO 145 • MARS 2024



## **ANGKOR** UN PATRIMOINE MILLÉNAIRE

## **FEMMES** ELEONOR ROOSEVELT ET HANSA METHA PIONNIÈRES DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

## **GRAND ANGLE** OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE N°1 : PAS DE PAUVRETÉ

## **UNESCO** 42<sup>ème</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

# SOMMAIRE

Lien n°145 • Mars 2024

<b>LA LETTRE DE LA PRESIDENTE</b> Josiane Taillefer	<b>2</b>
<b>EDITO</b> Patrick Gallaud	<b>4</b>
<b>HISTOIRE</b> Dr Adama Aly PAM	<b>6</b>
<b>GRAND ANGLE</b> Les Objectifs de Développement Durable : Eliminer la pauvreté Béatrice Noyer, Odile Payen	<b>8</b>
<b>JE VOUS ECRIS</b> de Brasov et de Lima Anna Dumitrescu, Milena Caceres valderrama	<b>12</b>
<b>UNESCO</b> 42ème session de la Conférence générale de l'UNESCO Comité exécutif de l'AAFU	<b>16</b>
<b>FEMMES</b> Honneur à Eleanor Roosevelt et Hansa Mehta Claudine Monteil	<b>19</b>
<b>HOMMAGES</b> Henri Lopes, Pio Rodriguez, Elizabeth Kawahkie Federico Mayor Zaragoza, Madeleine Gobeil, Georges Poussin	<b>22</b>
<b>SCIENCES</b> Les océans ne seront peut-être plus bleus Dr Eliens Moliens, Josette Romme Chastenet	<b>25</b>
<b>PLANÈTE</b> La gestion des énergies présentes et futures Neda FERRIER	<b>28</b>
<b>BIBLIOTHÈQUE</b> Reds in Blue, The Reeducation of Race, Du Cosmos à la Vie Wolfgang Vollmann, Georges Kutukdjian	<b>30</b>
<b>TRÉSORS DU MONDE</b> Robert Jacobsen, "Scrap-Metal Sculptor" Maha Bulos	<b>32</b>
<b>PRATIQUE</b> Le billet du notaire, la CAM, Adresses utiles Marc Dumont, Christine Bruyère	<b>34</b>
<b>SAGESSES</b> Je fais ma part (anonyme), Ce que je voulais (J. Huxley)	<b>38</b>

**Directrice de la publication :** Josiane Taillefer  
**Rédacteur en chef :** Patrick Gallaud  
**Comité de rédaction :** Frances Albernaz, Jean Audouze, Odile Blondy, Maha Bulos, Doudou Diene, Ana Dumitrescu, Neda Ferrier, Geneviève Fougère Malcolm Hadley, Ali Kazancigil, Georges Kutukdjian, Laurent Lévi-Strauss, Claudine Monteil, Georges Poussin, Jacques Rao, Wolfgang Vollmann  
**Direction artistique, maquette :** Romain Marchand  
**Secrétaire de rédaction :** Geneviève Fougère  
**Traductions :** Frances Albernaz, Margo Triouleyre  
**Edition numérique (www.afus-unesco.org) :** Romain Marchand  
**Rubrique « femmes » :** Claudine Monteil  
**Rubrique « sciences » :** Josette Romme-Chastenet  
**Rubrique « la bibliothèque de l'AAFU » :** Wolfgang Vollmann  
**Impression :** UNESCO

**LIEN/LINK** est édité et diffusé grâce au soutien de l'UNESCO.

**Crédits Photo**  
Page 2 : Towfiq barbhuiya  
Page 5 : James Wheeler sur Unsplash  
Page 6 et couverture : Giuliano Gabella sur Unsplash  
Page 7 : Ray Harrington sur Unsplash  
Page 8 : v2osk sur Unsplash  
Page 10 : Droits réservés ATD Quart Monde  
Page 11 : ATD Quart Monde  
Page 12 : Alvarro Serrano sur Unsplash  
Page 13 : Bogdan IANCU  
Page 17, 18 & 25 : UNESCO  
Page 19, 20 & 21 : ONU  
Page 22 : Mercedes Bosquet sur Unsplash  
Page 25 : Matt Hardy sur Unsplash  
Page 28 : Thomas Richter sur Unsplash  
Page 30 : Ed Robertson sur Unsplash  
Page 32 : Bangsal Nam sur Unsplash  
Page 33 : UNESCO : R. Jacobsen  
Page 34 : Patrick Tomasso sur Unsplash  
Page 37 : AAFU  
Page 38 : Priscilla Du Preez sur Unsplash  
Page 38 : Levi Jones sur Unsplash  
Page 39 : Commons / Wikimedia

# LES OCÉANS NE SERONT PEUT-ÊTRE PLUS BLEUS

Dr Eliens Molins, Docteur en physique et Professeur de recherche

à l'Institut de sciences de matériaux de Barcelone

L'eau, le sang bleu de notre planète vivante, réside principalement dans nos océans, jouant un rôle crucial dans le maintien de l'équilibre écologique et la préservation de la vie. Cependant, cet équilibre délicat est menacé, mettant en péril notre survie même.

La perte de la biodiversité côtière, la contamination, les effets du changement climatique et l'exploitation non réglementée des eaux internationales sont des problèmes omniprésents qui exigent une attention urgente pour sauvegarder les écosystèmes marins. Le changement climatique se distingue comme étant un facteur majeur de l'acidification des océans, un phénomène où l'augmentation du dioxyde de carbone atmosphérique, dont les quatre cinquièmes proviennent de la combustion des combustibles fossiles, est absorbée par les océans. Cet excès de CO<sub>2</sub> réagit avec l'eau de mer, faisant baisser les niveaux de pH, c'est à dire, acidifiant les eaux océaniques. Cela constitue une menace sérieuse pour la vie marine, en

particulier pour les organismes qui dépendent du carbonate de calcium pour la formation de leur coquille ou de leur squelette, tels que les récifs coralliens, les mollusques et certaines espèces de plancton. Leur capacité à prospérer, se reproduire et former des habitats cruciaux est compromise, perturbant ainsi l'équilibre délicat des écosystèmes marins.

Les pratiques intensives de pêche, alimentées par la demande croissante de produits de la mer, exercent une pression énorme sur les océans, fournissant actuellement un sixième de l'apport en protéines pour les êtres humains. Les méthodes de pêche non réglementées et non durables perturbent non seulement l'équilibre naturel des écosystèmes marins, mais menacent également les moyens de subsistance des communautés côtières dépendantes de la pêche pour leur subsistance et leurs revenus. Outre la surpêche, l'exploration et l'extraction des ressources des profondeurs marines présentent leurs propres dangers.

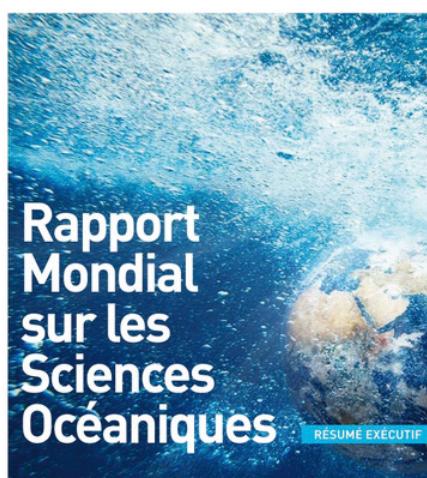
L'exploitation minière en haute mer, motivée par la demande de minéraux et de métaux rares, comporte des risques importants pour la biodiversité marine, entraînant la destruction des habitats, la libération de produits



Proposition d'une Décennie internationale de l'océanologie au service du développement durable (2021-2030)



Une planète, un océan



État actuel des sciences océaniques dans le monde



La Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO



chimiques toxiques dans la colonne d'eau et des perturbations aux impacts durables sur des écosystèmes fragiles et uniques. Les océans souffrent également de la pollution causée par des produits chimiques et les micro plastiques. Les polluants chimiques, y compris les métaux lourds, les pesticides et les déchets industriels, pénètrent dans l'océan par diverses voies, notamment les rivières et les ruisselements côtiers. Ces contaminants s'accumulent dans les tissus des organismes marins, entraînant une bioaccumulation le long de la chaîne alimentaire, affectant finalement la santé humaine lors de la consommation de fruits de mer contaminés. De plus, la pollution plastique a atteint des niveaux alarmants, avec des plastiques à usage unique et des micro plastiques contaminant les environnements marins et mettant en danger la vie marine.

Les impacts à long terme des micro plastiques sur les écosystèmes marins ne sont pas bien connus, mais leur présence dans divers organismes suscite des inquiétudes quant aux perturbations écologiques potentielles et aux risques pour la santé humaine. Faire face à ces menaces pour les océans nécessite des efforts concertés sur plusieurs fronts.

Il est crucial de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'atténuer le changement climatique pour alléger les pressions de l'acidification des océans. La mise en œuvre de pratiques de pêche durables, y compris la gestion des pêches et la création de zones marines protégées, peut aider à restaurer les stocks de poissons épuisés et à protéger les habitats marins. Le renforcement

de la gouvernance internationale et des réglementations est essentiel pour l'exploration et l'extraction, responsables des ressources des profondeurs marines. En ce sens, le récent Traité sur la Haute Mer des Nations Unies est un bon pas en avant. De plus, réduire l'utilisation de produits chimiques nocifs, améliorer les systèmes de gestion des déchets et promouvoir les économies circulaires peuvent contribuer à atténuer la pollution et à prévenir l'accumulation supplémentaire de plastiques dans les océans. Protéger les océans est essentiel non seulement pour les innombrables espèces qui les peuplent, mais aussi pour le bien-être de l'humanité. En reconnaissant et en affirmant les menaces créées par le changement climatique et les activités humaines, nous pouvons œuvrer pour un avenir plus durable et résilient pour nos océans et les précieux écosystèmes qu'ils abritent. La sensibilisation et l'éducation sont essentielles pour convaincre les personnes, les communautés et les nations à prendre des mesures significatives pour préserver la force vitale que représentent nos océans. En conclusion, le sang bleu de notre planète mérite notre plus grande attention et notre plus grand soin. Les océans nous connectent tous, et leur santé est nécessaire pour garantir celle de la planète entière. En tant que gardiens de cette ressource précieuse, il est de notre responsabilité d'agir maintenant pour garantir un environnement marin prospère pour les générations actuelles et futures.

## BELLE ANNEE 2024 pour la HAUTE MER. ! \*

*Un traité historique pour l'humanité ! « Le navire est arrivé au port »*

**Après 20 ans de débats, l'ONU a adopté en septembre 2023 un traité juridiquement CONTRAIGNANT pour la haute mer. Sa ratification durera jusqu'en 2025, date à laquelle il entrera en vigueur.**

1. Lutte contre la pollution chimique et les déchets plastiques (un camion benne est déversé chaque minute !)
2. Gestion des pêches pour la reconstruction des stocks de poissons.
3. Baisse de la température et de l'acidification (cause des grandes tempêtes...)
4. Reconnaissance des Droits et des connaissances traditionnelles des peuples autochtones
5. Liberté de la recherche scientifique
6. Partage juste et équitable des bénéfices et des découvertes pour les sciences, les technologies et la médecine.

Josette Romme Chastenet

# POURQUOI LE NOUVEAU TRAITÉ SUR LA HAUTE MER EST ESSENTIEL POUR LE MONDE ENTIER

Les 193 États membres de l'ONU ont adopté le 13 juin 2023 un accord juridiquement contraignant sur la biodiversité marine, après près de deux décennies de négociations acharnées, sur la création d'une vague commune de conservation et de durabilité en haute mer, au-delà des frontières nationales, couvrant les deux tiers des océans de la planète. Voici cinq points clés qui expliquent pourquoi cet accord est important pour le monde.

## 1. Une protection fraîche au-delà des frontières

Si les pays sont responsables de la conservation et de l'utilisation durable des cours d'eau relevant de leur juridiction nationale, la haute mer bénéficie désormais d'une protection supplémentaire contre des tendances destructrices telles que la pollution et les activités de pêche non durables. Adopté par la Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones situées au-delà des juridictions nationales (BBNJ), le traité sur la « haute mer » vise à assurer la gestion des océans au nom des générations actuelles et futures, conformément à la Convention sur le droit de la mer.

Le nouvel accord contient 75 articles qui visent à protéger, soigner et assurer l'utilisation responsable du milieu marin, à maintenir l'intégrité des écosystèmes océaniques et à conserver la valeur inhérente à la diversité biologique marine. « L'océan est l'élément vital de notre planète, et aujourd'hui, vous avez insufflé une nouvelle vie et un nouvel espoir pour donner à l'océan une chance de se battre », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres.

## 2. Des océans plus propres

Des produits chimiques toxiques et des millions de tonnes de déchets plastiques inondent les écosystèmes côtiers, tuant ou blessant des poissons, des tortues de mer, des oiseaux de mer et des mammifères marins, et se frayant un chemin dans la chaîne alimentaire pour finir par être consommés par l'homme.

Plus de 17 millions de tonnes de plastique ont pénétré dans les océans en 2021, ce qui représente 85 % des déchets marins, et les projections devraient doubler ou tripler chaque année d'ici à 2040, selon le dernier rapport sur les Objectifs de développement durable (ODD).

Selon les estimations des Nations Unies, d'ici 2050, il pourrait y avoir plus de plastique dans la mer que de poissons si aucune mesure n'est prise.

Le Traité vise à renforcer la résilience et contient des dispositions fondées sur le principe du pollueur-payeur ainsi que des mécanismes de règlement des différends.

En vertu des dispositions du traité, les parties doivent évaluer les incidences potentielles sur l'environnement de toute activité prévue au-delà de leur juridiction.

## 3. Gérer durablement les stocks de poissons

Selon les Nations Unies, plus d'un tiers des stocks mondiaux de poissons sont surexploités. Le traité souligne l'importance du renforcement des capacités et du transfert des technologies marines, y compris le développement et le renforcement des capacités institutionnelles et des cadres ou mécanismes réglementaires nationaux.

Il s'agit notamment de renforcer la collaboration entre les organisations maritimes régionales et les organisations régionales de gestion des pêches.

## 4. Baisse des températures

Le réchauffement planétaire fait grimper la température des océans à de nouveaux sommets, ce qui entraîne des tempêtes plus fréquentes et plus intenses, l'élévation du niveau de la mer et la salinisation des terres côtières et des nappes phréatiques.

Pour répondre à ces préoccupations urgentes, le traité propose des orientations, notamment par le biais d'une approche intégrée de la gestion des océans qui renforce la résilience des écosystèmes pour lutter contre les effets néfastes du changement climatique et de l'acidification des océans, et qui préserve et rétablit l'intégrité des écosystèmes, y compris les services liés au cycle du carbone.

Les dispositions du traité reconnaissent également les droits et les connaissances traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales, la liberté de la recherche scientifique et la nécessité d'un partage juste et équitable des bénéfices.

## 5. Vital pour la réalisation de l'Agenda 2030

Le nouvel accord « est essentiel pour faire face aux menaces qui pèsent sur l'océan, et pour le succès des objectifs et cibles liés à l'océan, y compris l'Agenda 2030 », a déclaré le chef de l'ONU.

Parmi ces objectifs et cibles figurent l'Objectif de développement durable (ODD) 14, qui vise notamment à prévenir et à réduire considérablement la pollution marine sous toutes ses formes d'ici 2025, et à mettre fin à la surpêche grâce à des plans de gestion fondés sur des données scientifiques afin de reconstituer les stocks de poissons dans les plus brefs délais possibles.

Le nouvel accord permettra la mise en place d'outils de gestion par zone, notamment de zones marines protégées, afin de conserver et de gérer durablement les habitats et les espaces vitaux en haute mer et dans la zone internationale des fonds marins.

Le traité tient également compte des circonstances particulières auxquelles sont confrontés les petites îles et les pays en développement enclavés.